

LISTE DES PIÈCES À FOURNIR POUR LES PAIEMENTS

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/prefecture-du-gers-versements-subventions>

Pour toute demande de versement,
joindre
[l'attestation de réception du dossier](#)

Pièces à joindre obligatoirement

Pour une demande d'avance :

Attestation de commencement d'exécution de l'opération, signée

Pour une demande d'acompte :

État récapitulatif complet des dépenses indiquant les numéros de mandats et les dates d'acquittement.

Pièces justificatives des paiements effectués : factures indiquant les numéros de mandats et les dates d'acquittement.

Pour une demande de solde :

Plan de financement définitif, signé

Certificat attestant de l'achèvement des travaux

État récapitulatif global des dépenses mentionnant les dépenses ayant été prises en compte au titre des acomptes indiquant les numéros de mandats et les dates d'acquittement.

Pièces justificatives des paiements effectués : factures indiquant, et les numéros de mandats et les dates d'acquittement.